



Le tri des déchets dans les établissements de santé

Formation des correspondants en hygiène
d'Aquitaine
22 mai 2008
Dominique PILLES

Définition : Déchets d'activité de soins

- Ce sont les déchets issus des activités de diagnostic, de suivi, et de traitement préventif, curatif ou palliatif dans le domaine de la médecine humaine ou vétérinaire

SOMMAIRE



- Pourquoi trier les déchets en établissement de santé?
- Les différents types de déchets d'activité de soins
- De quels contenants disposons-nous ?
- Comment favoriser le tri adapté ?
- Exemple de fiche technique de tri des déchets en établissement de santé

Pourquoi trier les déchets en ES

- Parce que les déchets d'activités de soins peuvent présenter divers risques: infectieux, chimiques et toxiques, radioactifs, mécaniques(AES)



- Pour répondre à la réglementation
- Pour réduire les risques et protéger les professionnels de soins, les malades, les personnes en charge de l'élimination des déchets, et l'environnement
- Incidence économique :
 - DASRI coûtent en moyenne 6 à 8 fois plus cher à éliminer que les OM
 - Coût du kilogramme de DASRI = 0,88 euro (2007)
 - Coût du kilogramme de DM incinéré = 0,15 (2007)
 - En moyenne, un CHG qui tri correctement ses déchets devrait avoir une proportion de 20% DASRI et 80 % DM (SOINS SANTE février 2007 B. BANGA)

Les principaux types de déchets d'activité de soins

- **Déchets ménagers (DM)**
- **Déchets d'activité de soins à risque infectieux (DASRI)** Y compris les pièces déchets anatomiques
- **Les pièces anatomiques**
- **Les médicaments anticancéreux**
- **Les déchets à risque chimique et toxique**
Dont les piles
- **Les déchets à risque radioactif** (non abordés)



Les emballages des DASRI Ils doivent être homologués

- Sac en plastique jaune homologué NFX 30501 →
- Carton avec sac jaune intérieur →
- Collecteur OPCT Homologués NFX 30500
- DASRI mous et solides non perforants
- DASRI solides
- Objets piquants coupants tranchants et perforants



Autres emballages

- Fûts et conteneurs plastique →

Homologués NFX 30500



- Déchets perforants, liquides, cytostatiques

- Emballages rigides étanches compatibles avec la crémation →

- Pièces anatomiques



Favoriser le tri (1)

- **Par une fiche technique de tri affichée** au niveau des lieux de tri ex: salle de pré-désinfection

Elle peut être en couleur, avec photos, plastifiée...

Elle sera la plus explicite possible

- **Par des contenants ouverts si possible**

(Eviter les couvercles)



Favoriser le tri (2)

- **Par des systèmes permettant le tri à la source**
- **Par des formations sur le tri des déchets**
- **Par des évaluations des connaissances ou des pratiques professionnelles de tri**



Importance de la fiche technique de tri

Exemple de fiche technique de tri

Que déposer dans les déchets ménagers ?

- Essuie-mains jetables
- Protections papier, non souillées, des tables d'examens
- Gants et tenues de protection, non souillés
- Emballages papier, plastique, bidons vides, bombes aérosol
- Déchets hôteliers et de ménage (sortant des chambres sans précautions complémentaires « A » « G » « C »)
- Déchets administratifs

Que déposer dans les déchets ménagers ?

- **Changes complets adultes et enfants**
(sauf si les patients nécessitent des précautions complémentaires « G » « C »)
- **Les protections féminines** (mêmes réserves que précédemment)
- **Les poches de colostomie** (idem)
- **Plâtres** (sauf si souillés par du sang du pus...)



Que déposer dans les déchets ménagers ?

Remarque :

- Le tri du verre
- Le tri des cartons (mis à plat)
- Le tri des bouteilles plastique
- ...

sont fonction de la politique communale en matière de tri des déchets.

Que déposer dans les déchets ménagers ?

Pour le verre on doit retrouver uniquement du verre, non piquant ou tranchant

- Bouteilles
- Carafes,
- Biberons,
- Flacons de jus de fruits
- Bocaux à urine
- **Les flacons en verre de médicaments et de perfusion (vides)**

Que déposer dans les DASRI ?

Conteneurs jaunes de taille adapté

Tous les objets piquants, coupants ,tranchants (OPCT) dont les ampoules de médicaments

- Aiguilles (IM, IV, S/C, prélèvements, de glycémie capillaire, PL ...)
- Epicrâniennes
- Trocards
- Mandrins
- Pinces à biopsie
- Lames de bistouri et de rasoirs
- Bistouris
- Rasoirs à usage unique
- Lames des tondeuses
- Seringues et aiguilles sertie : Lovenox, vaccins...
- Ampoules vides



Cartons ou poches jaunes

Tout dispositif, récipient,

- souillé par du sang, du pus, crachats, liquide gastrique, liquide pleural, liquide céphalo-rachidien...*
 - pouvant avoir un effet psycho-émotionnel sur la population* (sondes, canules, seringues, drain, tubulure de perfusion... même non souillés)
- Seringues (y compris non souillées)
 - Tout cathéter
 - Poches et tubulures de transfusion et de perfusion
 - Circuits extra-corporels et reins artificiels
 - Masques et appareils de protection respiratoire

Cartons ou poches jaunes

- Matériel à usage unique souillés
- Poches à urines ou de dialyse péritonéale (vidées)
- Crachoirs, sondes et poches d'aspirations (pleines) sondes d'intubation, canules de Guédel jetables
- Masques aérosol ou de ventilation à usage unique
- Matériel d'oxygénothérapie à usage unique
- Les sets à pansement
- Pansements et compresses souillés
- Matériel de protection souillé (gants, tabliers jetables...)

Cartons ou poches jaunes

- Placentas
- Déchets anatomiques non reconnaissables
- Flacons de produits sanguins
- Redons et uniredons d'aspiration
- Tout flacon d'analyse contaminés par des liquides biologiques ou des micro-organismes
- Certains déchets de laboratoire (milieux de culture, tubes de prélèvements,...)

Cartons ou poches jaunes



- **Tout médicament déconditionné**
(Les médicaments conditionnés sont retournés à la pharmacie)

- **Les déchets souillés de médicaments anticancéreux** (poches, tubulures, compresses, gants...)

(Les restes d'anticancéreux concentrés sont éliminés dans un conteneur spécifique identifié « **Déchets chimiques et toxiques** » ou « **Médicaments cytotoxiques** »)

Elimination des restes de médicaments anticancéreux

Circulaire interministérielle du 13 février 2006 relative à l'élimination des déchets par les traitements anticancéreux

Médicaments anticancéreux concentrés = résidus de préparation d'administration au patient + médicaments périmés

- Utiliser conteneur étanches et rigides efficacement fermés



- Identifier les conteneurs « **Déchets chimiques et toxiques** » ou « **Médicaments cytotoxiques** »
- Ils doivent être obligatoirement incinérés sans broyage préalable
- les entreposer dans un local fermé à clé
- **Ils sont obligatoirement incinérés à 1200°** (filière DASRI sans broyage ou direct incinérateur)

Cartons ou poches jaunes

- Plâtres souillés par du sang ou du pus
- Tout déchet sortant d'une chambre d'un patient infecté relevant de précautions complémentaires « A » « G » « C »

y compris les changes complets et les serviettes périodiques et sauf les reliefs de repas

Elimination des pièces anatomiques du bloc

Les pièces anatomiques sont des parties reconnaissables d'êtres humains



Exemples: bras, doigts, pied, jambe...

Ils sont déposés dans un

Carton doublés d'une poche jaune hermétique ou conteneur bois (reliquaire) de taille adaptée

et agréés par le Crématorium de destination

Entreposées dans une chambre froide (maxi 8 jours)
ou congelées en attendant transport.

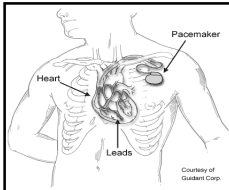
- Transportées par entreprise agréée DASRI
- Bordereau de suivi obligatoire
- Traitées uniquement sur **un crématorium.**



Elimination des piles usagées de tout l'établissement

Les piles et les pacemakers contiennent du mercure toxique pour l'environnement

- **Les piles usagées sont Collectées par chaque établissement de santé** (un conteneur identifié par étage ou par service par exemple)
- Recueillies par l'établissement et entreposés dans le local de stockage central
- Ramassées par la ville
- Prélevés par le département pour être valorisés dans une installation autorisée



Elimination des pacemakers



Les personnes décédées ne peuvent plus être enterrées ou incinérées avec un pacemaker

- ❖ Lors changement on recueille le pacemaker usagé
 - ❖ Lors des décès, le médecin enlève le pacemaker de la personne décédée
 - Le pacemaker est systématiquement nettoyé et brossé dans un bain du détergent- désinfectant de l'établissement
- Ensuite :
- Il est remis au service de cardiologie qui le retourne au fabricant
 - Si impossibilité, il est éliminé avec les piles de l'établissement



Elimination des radiographies classiques

Les radiographies contiennent des sels d'argent récupérables

Les sels d'argent sont toxiques pour l'environnement.
Ne pas jeter vos radios dans les ordures ménagères

- On amène toutes les radios dans un centre de radiographie
- Une entreprise vient régulièrement récupérer les radiographies pour en retirer l'argent.

Conteneur de transport double compartiment



Camion de transport de DASRI

